

**PLAN DIRECTEUR DE L'EAU :
LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA DRESSE SON BILAN 2019**

Granby, 8 décembre 2020 – L'année 2019 a été une année charnière pour la MRC de La Haute-Yamaska dans la réalisation du plan d'action du Plan directeur de l'eau (PDE) 2017-2021 – *Pour des lacs et des cours d'eau en santé en Haute-Yamaska*. Alors que la mi-parcours est dépassée, la MRC dépose le bilan de la dernière année.

Ambitieux, le plan d'action prévoyait l'accomplissement de 60 mesures durant l'année 2019. De ce nombre, 92 % ont été complétés ou sont en cours de réalisation. La mise en œuvre de ces actions a nécessité un investissement de 200 000 \$ de la MRC en provenance de son Fonds vert en 2019 ainsi que la contribution des municipalités dans l'application de certaines actions à l'échelle locale.

Parmi les faits saillants de l'année 2019, notons :

- L'embauche d'une inspectrice en environnement dédiée à réaliser le programme régional d'inspection des bandes riveraines. Au terme de la tournée de 2019, plus de 81 % des bandes riveraines sont conformes sur le territoire;
- La poursuite de l'Opération bandes riveraines en santé au cours de laquelle plus de 1 600 arbustes ont été distribués aux riverains;
- L'avancement du Projet collectif d'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole dans le bassin versant du lac Boivin pour lequel la MRC a versé une aide financière de 25 000 \$ à l'OBV Yamaska;
- La poursuite du Programme de conservation des milieux naturels pour lequel la MRC a octroyé 35 000 \$ à la Fondation SÉTHY;
- La planification de l'élaboration du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);
- La planification de l'inventaire des milieux naturels d'intérêt et l'identification des corridors écologiques potentiels pour lesquelles la MRC a obtenu une aide financière d'un montant de 28 536 \$ du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) de la Montérégie;
- La continuité du programme régional d'évaluation de la conformité des installations septiques grâce auquel plus de 88 % des cas de non-conformité identifiés depuis 2010 ont été corrigés;
- La réalisation d'un projet pilote de bonification agroenvironnementale d'entretien de cours d'eau, incluant une plantation d'arbustes en pied de berge et un ensemencement du littoral avec l'installation d'un matelas antiérosion biodégradable en paille. Ce projet régional a été coordonné par l'OBV Yamaska et soutenu financièrement par le FARR de la Montérégie.

Finalement, par son programme d'échantillonnage des eaux de surface, par lequel la MRC procède à l'échantillonnage dans 24 stations réparties sur le territoire, elle a été à même de dresser des constats concernant la qualité de l'eau selon trois paramètres :

- **Coliformes fécaux** : La qualité de l'eau est considérée comme bonne ou satisfaisante dans 92 % des stations d'échantillonnage.

- **Phosphore** : Près du tiers des stations d'échantillonnage ont une qualité de l'eau bonne ou satisfaisante selon ce paramètre, soit un plus grand nombre de stations en comparaison aux bilans des années passées.
- **Matières en suspension** : Dans 96 % des stations d'échantillonnage, la qualité de l'eau est considérée comme bonne ou satisfaisante.

« La MRC entend poursuivre la mise en œuvre du plan d'action du PDE, et ce, malgré le contexte de travail particulier dû à la pandémie de la COVID-19. La proactivité de la MRC vise notamment à contribuer aux efforts de réduction de la pollution diffuse afin de réduire les apports en phosphore dans les eaux de surface, dont le soutien financier au projet collectif d'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole dans le bassin versant du lac Boivin et la poursuite du programme de mise à niveau des installations septiques », conclut M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

Il est possible de consulter le bilan 2019 du plan d'action du PDE sur le site Web de la MRC au Haute-yamaska.ca.

– 30 –

Source : Marlène Pawliw
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
Mpawliw@haute-yamaska.ca
450 378-9976, poste 2239